

# PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL DU 4 MARS 2024

Le 26 février 2024, convocation du Conseil Municipal de Ligny en Cambrésis, pour le lundi 4 mars 2024 à 20 heures 00 et dont l'ordre du jour portait sur :

- Attribution des marchés travaux pour l'aménagement d'un bâtiment place du 8 mai & ses abords
- Approbation du Compte de gestion 2023
- Vote du compte administratif 2023
- Affectation du résultat de 2023 sur le Budget Primitif 2024
- Demande de subvention de l'association ADMR
- Questions et informations diverses

**Membres présents (15) :** Julien LÉONARD, Christelle MERIAUX OLIVIER, Virginie BOUDAILLER MARLIER, Aldo MURA, Peggy HEGO, Anthony JAUMOTTE, Annie TAISNE BOURLET, Sandrine HORNEZ DHERMIES, Alexandre MOULIN, Philippe WANTIEZ, Laurent GUILLAUME, Pascal FOULON, Véronique LAZON, Jean-Michel VERIN, Jean-Pierre LEFEBVRE

**Membre représenté (1) :** Pascale DUSSEAUX qui a donné procuration à Christelle MERIAUX

**Membres absents (3) :** Thomas LECOMTE, Cristina PEREIRA DE LIMA, Perrine MARESSE

## SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire de séance Monsieur Pascal FOULON

## APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE REUNION

Monsieur le Maire interroge le Conseil Municipal sur le procès-verbal de la séance du 5 février 2024. Aucune objection n'étant formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Avant de débiter la séance Monsieur le Maire demande d'ajouter une question complémentaire à l'ordre du jour portant sur : une aide exceptionnelle au profit des Restos du Cœur de Ligny-en-Cambrésis.

Demande acceptée à l'unanimité

## QUESTION COMPLEMENTAIRE : AIDE EXCEPTONNELLE AU PROFIT DES RESTOS DU CŒUR DE LIGNY-EN-CAMBRESIS

En cette période de crise inflationniste, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de soutenir l'action des Restos du Cœur envers les plus défavorisés.

Outre la subvention de 200,00 € qui leur a été accordée lors du précédent Conseil Municipal, Monsieur le Maire propose que la commune procède également à l'achat, de denrées alimentaires et produits d'hygiène au profit des bénéficiaires du resto du cœur de Ligny-en-Cambrésis, et ce à hauteur d'environ 400,00 euros. Ces achats se feront en deux fois sur l'année et seront remis aux bénéficiaires lors de la distribution hebdomadaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents et représentés

- d'accorder une aide d'environ 400,00 euros au profit des bénéficiaires des restos du cœur de Ligny-en-Cis sous forme d'achat de denrées alimentaires et produits d'hygiène.

**1<sup>ère</sup> QUESTION : ATTRIBUTION DES MARCHES TRAVAUX POUR L'AMENAGEMENT D'UN BATIMENT PLACE DU 8 MAI & SES ABORDS**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les travaux d'aménagement d'un bâtiment place du 8 mai et ses abords pour y créer un espace d'accueil périscolaire et extrascolaire. Il expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n°041/2020 du conseil municipal en date du 27 juillet 2020,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation,

Le conseil municipal prend note des décisions suivantes :

Dans le cadre de l'opération « Aménagement d'un bâtiment place du 8 mai et ses abords pour y créer un espace d'accueil périscolaire et extrascolaire », une consultation a été lancée pour le choix des entreprises qui réaliseront les travaux.

Monsieur le Maire indique qu'après analyse des différentes propositions, il a été convenu de retenir :

DESIGNATION DU LOT	CANDIDAT RETENU	MONTANT DE L'OFFRE HT/TTC
Lot n° 1 : Gros Œuvre étendu	SAS BONIFACE 13, rue de la Gare à CLARY	191 761,87 € HT Soit 230 114,24 TTC
Lot n°2 : Menuiseries extérieures	EIRL TANGE Benjamin 6, rue des Vignes à RAILLENCOURT STE OLLE (59554)	47 585,00 € HT Soit 57 102,00 TTC
Lot n°3 : Electricité	SAS EIN – 21, rue Henri Lefebvre CAUDRY (59540)	65 020,20 € HT Soit 78 024,24 TTC
Lot n°4 : Plomberie	SARL DOUAY COLLINSE – 73, rue de la République 59540 CAUDRY	59 297,44 € HT Soit 71 157,41 € TTC
Lot n°5 : Peinture	VERET COULEURS DES HAUTS DE France – N3-Zone artisanale du Carrefour de l'Artois – Route départementale FRESNES LES MONTAUBAN (62490)	25 605,08 € HT Soit 30 726,10 TTC
Lot n°6 : Voirie et réseaux divers	SARL LECLERCQ TP – Lieu dit « Les Voyettes de Vertain » RD 942 SOLESMES (59730)	94 792,30 € HT Soit 113 750,76 TTC
Lot n°7 : Platerie	SARL DUCARNE 10, rue Charles Seydoux 59222 BOUSIES	90 661,00 € HT Soit 108 793,20 TTC
Lot n°8 : Charpente / Couverture	TOITURES Franck PETIT 7, rue Edwige Carlier SOLESMES 59730	37 743, 65 € HT Soit 45 292,38 TTC

- Les crédits nécessaires seront prévus au BP pour l'exercice 2024 au chapitre 23

**2<sup>ème</sup> QUESTION : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 - COMMUNE**

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Monsieur Julien LEONARD, Maire

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2023, ainsi que toutes les pièces afférentes à la gestion et à la comptabilité dudit exercice.

Après s'être assuré que Madame le Receveur a repris dans ses écritures toutes les opérations réelles ou d'ordre qui devraient l'être et statuant sur l'ensemble des opérations effectuées sur l'exercice considéré et sur l'exécution du budget en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et leurs valeurs inactives,

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Receveur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, déclare, à l'unanimité des membres, que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Receveur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

**3<sup>ème</sup> QUESTION : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - COMMUNE**

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2023, les décisions modificatives 2023 (il n'y a pas eu de budget supplémentaire), et approuver le compte de gestion de Madame le receveur,

Après avoir considéré le compte administratif 2023 dressé par Madame Annie TAISNE, doyenne d'âge, dont les résultats sont résumés ci-dessous :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes de l'exercice	1 400 224,41	402 819,43
Dépenses de l'exercice	1 207 789,70	256 948,00
Résultat de l'exercice 2023	192 434,71	145 871,43
Résultat antérieur reporté	671 301,28	- 133 893,25
Résultat de clôture 2023	863 735,99	11 978,18
Restes à réaliser (dépenses)		- 211 511,46
Restes à encaisser (recettes)		245 000,00
Part affectée à l'investissement		
	<b>863 735,99</b>	<b>45 466,72</b>

Monsieur le Maire sort de la salle et ne participe pas au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, sous la Présidence de Madame Annie TAISNE, reconnaît la sincérité des résultats, et vote le compte administratif 2023 à l'unanimité des membres présents et représentés

**4<sup>ème</sup> QUESTION : AFFECTATION DES RESULTATS DE 2023 SUR LE BUDGET PRIMITIF 2024 - COMMUNE**

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,
- Vu le compte administratif de l'exercice 2023 du budget de la commune de Ligny-en-Cambrésis, voté par délibération du 4 mars 2024,
- Considérant que l'excédent constaté à ce compte administratif s'établit ainsi qu'il suit :

➤ Excédent antérieur reporté	671 301,28
➤ Résultat propre de l'exercice	192 434,71
➤ Résultat cumulé au 31 décembre	863 735,99
➤ Résultat d'investissement cumulé :	
145 871,43 - - 133 893,25 =	11 978,18
➤ Reste à réaliser	211 511,46
➤ Reste à encaisser	245 000,00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés décide d'affecter l'excédent de clôture de l'exercice 2023 dans le cadre du budget 2024 ainsi qu'il suit :

Report de l'excédent en section de fonctionnement (compte 002)	863 735,99
Report de l'excédent en section d'investissement (compte 001)	11 978,18

**5<sup>ème</sup> QUESTION : DEMANDE DE SUBVENTION – ASSOCIATION LOCALE ADMR**

Monsieur le Maire présente la demande de subvention reçue de l'Association locale ADMR Cambrai Est-Carnières pour l'année 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents et représentés

- de ne pas allouer de subvention à l'association ADMR

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

### ➤ **Peggy HEGO :**

- ✓ Informe les élus faisant partis de la Commission du CCAS qu'une réunion aura lieu le mercredi 27 mars 2024 à 14 heures 15 en Mairie Salle des cérémonies.

### ✓ **Anthony JAUMOTTE :**

- ✓ Informe les membres de l'assemblée qu'il a reçu, en présence de Christelle MERIAUX, Julien LEONARD, et Laurent GUILLAUME, certaines associations en vue de préparer les festivités du 14 juillet.

En ce qui concerne les festivités de l'ascension, cette année elles auront lieu le mercredi 8 mai. L'association Lign'dance a proposé d'innover et de faire un carnaval. D'autres associations envisagent de s'y associer (la Société de Chasse, la team foulées des Leus, Rythm'n boots, Ligny football Club, The News rockers et la boxe) ainsi que les enfants de l'accueil du mercredi de loisirs. Le défilé est prévu à partir de 15 heures et traversera rue de Selvigny, rue du moulin, rue Pasteur, rue Sadi Carnot, rue de la République, rue Hippolyte Robert, rue Pierre Curie pour arriver Place Salengro où l'association le LEF tiendra une buvette.

Une réunion de mise au point avec les participants est programmée le 25 mars prochain.

Monsieur Jaumotte propose d'apporter une aide financière jusqu'à 500 euros aux associations qui confectionneront un char et de 400,00 euros pour celles qui participeront au défilé.

### ➤ **Annie TAISNE :**

- ✓ Voudrait savoir si une date d'intervention est prévue pour les travaux de réparation de la pilasse de l'école maternelle, Monsieur Mura l'informe que ces derniers sont prévus durant les vacances scolaires d'avril.

### ➤ **Virginie BOUDAILLER :**

- ✓ Informe l'assemblée que la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques se déroulera cette année le lundi 1<sup>er</sup> avril 2024 dans le cadre verdoyant du Verger. Comme à son habitude, l'Association Ligny en Fête offrira les chocolats. Une réunion sera prochainement organisée pour les bénévoles qui souhaitent aider à cette festivité.

### ➤ **Aldo MURA :**

- ✓ Souhaite savoir si des travaux autres que ceux au futur bâtiment et au foyer des aînés sont à prévoir cette année. A ce jour, seuls des devis pour le rejointoiement des murs de l'école primaire ont été sollicités.

A ce sujet, Monsieur le Maire précise qu'il faut bien réfléchir sur les travaux à entreprendre car il tient absolument à ne pas avoir de restes à réaliser à la fin de mandat soit 2026.

### ✓ **Julien LEONARD :**

- ✓ Informe l'assemblée qu'il a reçu dernièrement un collectif de riverains habitant derrière le verger. Ces derniers sont venus faire part de leur mécontentement et déplorent que cet endroit soit altéré quotidiennement par des nuisances sonores et des actes d'incivilités. Monsieur le Maire propose de travailler en commission sécurité sur ce sujet afin d'apporter des solutions pour lutter contre ce conflit.
- ✓ Fait part d'une demande émanant de Jean-Jacques MENTION de la Friterie Au Petits Creux des Leus qui souhaite installer un toilette sèche.

*Départ de Philippe WANTIEZ à 22 heures*

- ✓ Remercie les membres venus prêter main forte pour la distribution du bulletin municipal.

L'ordre du jour étant épuisé et les questions diverses débattues, la séance est levée à 22 heures 10

Le Maire,  
Julien LEONARD

Le secrétaire de séance,  
Pascal FOULON